



# Le Quotidien

Statistique Canada

**Le mercredi 3 octobre 2007**

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

---

## Communiqués

---

### **Enquête sur la couverture de l'assurance-emploi, 2006**

2

Le nombre de personnes ayant reçu des prestations ordinaires d'assurance-emploi a diminué de façon significative au cours des quatre dernières années. Toutefois, une analyse des nouvelles données de l'Enquête sur la couverture de l'assurance-emploi montre que cette diminution est principalement le résultat d'une baisse du nombre de chômeurs, plutôt que d'un changement dans la composition des chômeurs.

---

## Nouveaux produits

---

5



## Communiqués

### Enquête sur la couverture de l'assurance-emploi

2006

Le nombre de personnes ayant reçu des prestations ordinaires d'assurance-emploi a diminué de façon significative au cours des quatre dernières années.

Une analyse fondée sur les nouvelles données de l'Enquête sur la couverture de l'assurance-emploi montre que cette diminution est principalement le résultat d'une baisse du nombre de chômeurs, plutôt que d'un changement dans la composition des chômeurs.

Les données recueillies durant la semaine de référence de l'enquête montrent qu'en 2006 environ 476 000 Canadiens avaient reçu des prestations ordinaires d'assurance-emploi. Il s'agit d'une baisse de 10,3 % par rapport aux 530 500 personnes qui en avaient reçu en 2002.

Le programme des prestations ordinaires s'adresse principalement aux chômeurs. En 2006, 64,9 % des personnes ayant reçu des prestations ordinaires étaient des chômeurs.

Les données de l'enquête montrent également qu'entre 2002 et 2006 le nombre de chômeurs a diminué de 15,0 % pour atteindre environ 1 039 000. Ces résultats concordent avec la baisse du taux de chômage observée durant cette période.

Par conséquent, le nombre de chômeurs qui avaient reçu ou qui étaient admissibles à recevoir des prestations ordinaires d'assurance-emploi a chuté de façon significative. En 2006, environ 452 000 chômeurs avaient reçu ou étaient admissibles à recevoir des prestations ordinaires d'assurance-emploi durant la semaine de référence de l'enquête. Il s'agit d'une baisse de 20,2 % par rapport aux 566 200 personnes qui étaient dans cette situation en 2002.

La diminution du nombre de Canadiens ayant reçu des prestations ordinaires d'assurance-emploi au cours de cette période de quatre ans est donc attribuable en grande partie à la baisse du nombre de chômeurs.

Le régime d'assurance-emploi est un programme de remplacement du revenu visant à aider les Canadiens à faire face à certaines situations comme une perte d'emploi ou un arrêt de travail. Les Canadiens bénéficient principalement de deux types de prestations, soit les prestations ordinaires, qui s'adressent aux personnes ayant perdu leur emploi, et les prestations en raison de la naissance ou de l'adoption d'un enfant, lesquelles comprennent les prestations de maternité et les prestations parentales.

#### Note aux lecteurs

*L'Enquête sur la couverture de l'assurance-emploi est menée pour le compte de Ressources humaines et Développement social Canada depuis 1997. L'enquête comporte quatre cycles de collecte chaque année, soit en avril, en juillet, en novembre et en janvier.*

*En 2006, 1 977 chômeurs et 1 248 mères d'un enfant de 12 mois ou moins ont été interviewés.*

Durant la semaine de référence, plus des deux tiers (68,6 %) des prestataires du régime avaient reçu des prestations ordinaires et près du quart (24,1 %) avaient reçu des prestations de maternité ou des prestations parentales.

#### La composition des chômeurs est restée relativement inchangée

Les données montrent que la baisse du nombre de prestataires entre 2002 et 2006 n'est pas attribuable à des changements substantiels dans la composition des chômeurs.

Tout d'abord, il y a toujours une certaine proportion de chômeurs qui ne sont pas admissibles à des prestations. Deux groupes de chômeurs peuvent être dans cette situation. Le premier groupe est constitué de personnes qui n'ont pas cotisé au régime parce qu'ils n'ont pas travaillé durant les 12 derniers mois ou que leur emploi n'est pas assurable. Ce groupe englobe les travailleurs autonomes.

Le second groupe comprend les personnes cotisant au régime, mais ayant laissé leur emploi pour des raisons non valides aux fins des critères d'admissibilité, comme les travailleurs ayant laissé leur emploi volontairement.

En 2006, 68,0 % des chômeurs avaient cotisé au régime d'assurance-emploi dans les 12 derniers mois et 52,6 % des chômeurs étaient potentiellement admissibles à recevoir des prestations ordinaires. Les proportions des personnes admissibles et non admissibles chez les chômeurs sont demeurées relativement stables pour la période allant de 2002 à 2006.

Ensuite, ce ne sont pas toutes les personnes ayant laissé leur emploi pour des raisons répondant aux critères du régime qui ont droit à des prestations. Un chômeur doit aussi avoir accumulé un certain nombre d'heures de travail rémunérées pour toucher les prestations. En 2006, 9,1 % des chômeurs étaient potentiellement admissibles, mais n'avaient pas

accumulé assez d'heures de travail pour bénéficier de prestations.

Une bonne mesure de la protection du régime d'assurance-emploi est le ratio obtenu en divisant le nombre de personnes qui satisfont aux critères d'admissibilité et qui ont accumulé assez d'heures de travail par le nombre de toutes les personnes potentiellement admissibles. En 2006, 82,7 % des personnes potentiellement admissibles avaient accumulé assez d'heures de travail pour recevoir des prestations, soit une proportion qui a peu changé en quatre ans.

### **Les prestations de maternité ou les prestations parentales**

Les personnes prenant des congés en raison de la naissance ou de l'adoption d'un enfant constituent un autre groupe important visé par le régime d'assurance-emploi.

L'année 2006 est une année charnière à cet égard, car le nouveau Régime québécois d'assurance parentale est entré progressivement en vigueur. Ce régime est distinct du régime d'assurance-emploi, et un individu ne peut être couvert que par un seul régime à la fois. Par ailleurs, les deux régimes diffèrent quant aux personnes visées et aux conditions d'admissibilité.

Par exemple, parmi les différents types de congés offerts par le Régime québécois d'assurance parentale, il y a un congé qui s'applique exclusivement aux pères. Le régime couvre également les travailleurs autonomes.

Les données de l'enquête montrent qu'en 2006 on comptait près de 365 000 mères ayant un enfant de 12 mois ou moins. Plus des trois quarts de ces mères (76,5 %) avaient un revenu assurable, et, parmi elles, 83,5 % avaient reçu des bénéfices sous forme de prestations de maternité ou de prestations parentales durant leur grossesse ou depuis la naissance ou l'adoption de leur enfant.

Ces bénéfices provenaient du régime d'assurance-emploi ou du Régime québécois d'assurance parentale. Près des deux tiers (63,9 %)

des mères avaient reçu des bénéfices, soit une proportion qui est demeurée relativement stable de 2002 à 2006.

Environ 23 % de toutes les mères ayant un enfant âgé d'un an ou moins n'avaient pas un emploi assurable. Plus de la moitié d'entre elles n'avaient pas travaillé au cours des deux dernières années.

### **Une situation différente pour les pères**

La situation était différente pour les pères. De 2005 à 2006, la proportion des pères qui avaient fait une demande de prestations ou qui avaient l'intention de le faire pour la naissance ou l'adoption de leur enfant a grimpé pour passer de 15,0 % à 20,0 %. Cette hausse reflète principalement la tendance observée au Québec.

Au Québec, la proportion a grimpé pour passer de 27,8 % en 2005 à 48,4 % en 2006. Cela s'explique probablement par l'entrée en vigueur du Régime québécois d'assurance parentale, qui comprend notamment des congés qui s'appliquent exclusivement aux pères.

Ces résultats concordent avec une étude fondée sur les données de l'Enquête sociale générale de 2006. L'étude montre que la proportion des pères s'étant absentés du travail en raison de la naissance ou l'adoption de leur enfant (sans nécessairement réclamer des prestations d'assurance-emploi) a connu une hausse importante. Cette proportion a grimpé pour passer de 67 % en 2005 à 80 % en 2006.

### **Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 4428.**

Pour commander des tabulations spéciales, pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle au 613-951-3321 ou composez sans frais le 1-800-461-9050 ([des@statcan.ca](mailto:des@statcan.ca)), Division des enquêtes spéciales. Télécopieur : 613-951-4527.

□

## Régime d'assurance-emploi, couverture et admissibilité de la population en chômage

|                                                                                                                                                          | 2002                       | 2003                     | 2004                     | 2005                     | 2006                     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
|                                                                                                                                                          | nombre en milliers         |                          |                          |                          |                          |
| <b>Personnes en chômage<sup>1</sup></b>                                                                                                                  | <b>1 222</b>               | <b>1 224<sup>2</sup></b> | <b>1 188<sup>3</sup></b> | <b>1 123<sup>3</sup></b> | <b>1 039<sup>3</sup></b> |
|                                                                                                                                                          | % des personnes en chômage |                          |                          |                          |                          |
| <b>Cotisants</b>                                                                                                                                         | <b>69,7</b>                | <b>70,9</b>              | <b>68,6</b>              | <b>68,6</b>              | <b>68,0</b>              |
| <b>Non cotisants</b>                                                                                                                                     | <b>30,3</b>                | <b>29,1</b>              | <b>31,4</b>              | <b>31,4</b>              | <b>32,0</b>              |
| <b>Potentiellement admissibles</b>                                                                                                                       | <b>55,4</b>                | <b>57,1</b>              | <b>53,5</b>              | <b>55,2</b>              | <b>52,6</b>              |
| Ayant reçu ou qui recevront des prestations                                                                                                              | 42,6                       | 44,8                     | 40,9                     | 43,3                     | 40,3                     |
| N'ayant pas reçu de prestations, mais y étant admissibles <sup>4</sup>                                                                                   | 3,8                        | 3,2                      | 2,2 <sup>E</sup>         | 2,7 <sup>E</sup>         | 3,1 <sup>E</sup>         |
| N'ayant pas accumulé suffisamment d'heures de travail pour être admissibles à recevoir des prestations                                                   | 9,0                        | 9,1                      | 10,5                     | 9,2                      | 9,1                      |
| <b>Non potentiellement admissibles</b>                                                                                                                   | <b>44,6</b>                | <b>42,9</b>              | <b>46,5</b>              | <b>44,8</b>              | <b>47,4</b>              |
| Ayant quitté leur emploi pour une raison non valide                                                                                                      | 14,4                       | 13,9                     | 15,1                     | 13,4                     | 15,4                     |
| N'ayant pas un emploi assurable                                                                                                                          | 5,4                        | 5,1                      | 5,7                      | 5,4                      | 5,7                      |
| N'ayant pas travaillé au cours des 12 mois précédents                                                                                                    | 24,9                       | 23,9                     | 25,7                     | 26,0                     | 26,3                     |
| <b>Admissibles en proportion des chômeurs qui ont cotisé au régime d'assurance-emploi et dont la cessation d'emploi répondait aux critères du régime</b> | <b>83,7</b>                | <b>84,0</b>              | <b>80,4</b>              | <b>83,4</b>              | <b>82,7</b>              |

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

1. Moyenne du nombre de chômeurs pour les mois de mars, de juin, d'octobre et de décembre.

2. Significativement différent de l'estimation de l'année précédente ( $p < 0,05$ ).

3. Significativement différent de l'estimation de l'année précédente ( $p < 0,01$ ).

4. En fonction du nombre d'heures travaillées.

## Couverture et admissibilité des mères aux prestations de maternité ou aux prestations parentales

|                                                                           | 2002                               | 2003             | 2004             | 2005              | 2006             |
|---------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|------------------|------------------|-------------------|------------------|
|                                                                           | nombre                             |                  |                  |                   |                  |
| <b>Mères ayant un enfant de 12 mois ou moins</b>                          | <b>324 000</b>                     | <b>326 800</b>   | <b>350 200</b>   | <b>376 000</b>    | <b>364 800</b>   |
|                                                                           | % en proportion du nombre de mères |                  |                  |                   |                  |
| <b>Ayant un emploi assurable</b>                                          | <b>73,5</b>                        | <b>74,3</b>      | <b>74,3</b>      | <b>75,0</b>       | <b>76,5</b>      |
| Ayant reçu des prestations de maternité ou des prestations parentales     | 63,2                               | 64,7             | 65,9             | 64,2              | 63,9             |
| Du programme d'assurance-emploi                                           | ...                                | ...              | ...              | ...               | 52,2             |
| Du Régime québécois d'assurance parentale                                 | ...                                | ...              | ...              | ...               | 11,7             |
| N'ayant pas reçu de prestations de maternité ou de prestations parentales | 10,3                               | 9,6 <sup>E</sup> | 8,4              | 10,8              | 12,7             |
| <b>Sans emploi assurable</b>                                              | <b>26,5</b>                        | <b>25,7</b>      | <b>25,7</b>      | <b>25,0</b>       | <b>23,5</b>      |
| N'ayant pas travaillé au cours des deux dernières années                  | 14,2                               | 16,0             | 16,6             | 12,7              | 14,7             |
| Autre (y compris les travailleurs autonomes) <sup>1</sup>                 | 12,3 <sup>E</sup>                  | 9,6              | 9,1 <sup>E</sup> | 12,3 <sup>E</sup> | 8,8 <sup>E</sup> |

... n'ayant pas lieu de figurer

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

1. Contrairement au programme d'assurance-emploi, dans le Régime québécois d'assurance parentale, les travailleurs autonomes sont admissibles.

## Nouveaux produits

**Les indices de mission canadienne à l'étranger,**  
octobre 2007

**Numéro au catalogue : 62-013-XIF**  
(gratuit).

**Exportations par marchandise,** juillet 2007, vol. 64,  
n° 7

**Numéro au catalogue : 65-004-XCB** (40 \$/387 \$).

**Exportations par marchandise,** juillet 2007, vol. 64,  
n° 7

**Numéro au catalogue : 65-004-XPB** (84 \$/828 \$).

**Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.**

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF, -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette, -XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM, -XVB ou -XVF, la version électronique sur DVD-ROM et -XBB ou -XBF, une base de données.

### Pour commander les produits

**Pour commander par téléphone, ayez en main :**

• Le titre • Le numéro au catalogue • Le numéro de volume • Le numéro de l'édition • Votre numéro de carte de crédit.

Au Canada et aux États-Unis, composez le :

**1-800-267-6677**

Pour les autres pays, composez le :

**1-613-951-2800**

Pour envoyer votre commande par télécopieur,  
composez le :

**1-877-287-4369**

Pour un changement d'adresse ou pour connaître  
l'état de votre compte, composez le :

**1-877-591-6963**

**Pour commander par la poste, écrivez à :** Finances, immeuble R.-H.-Coats, 6<sup>e</sup> étage, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 6 % de TPS et la TVP en vigueur.

**Pour commander par Internet, écrivez à :** [infostats@statcan.ca](mailto:infostats@statcan.ca) ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada ([www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

**Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.**

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |        |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| Catalogue 11-001-XIF                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |        |
|  <b>Le Quotidien</b><br>Statistique Canada                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |        |
| Le jeudi 4 juin 1997<br>Deuxième édition à 8 h 30                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |        |
| <b>PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |        |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Transport urbain, 1996<br/>Malgré la priorité accordée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué en moyenne quelque 45 déplacements en transport urbain. Les services de transport urbain, soit le métro le plus fréquenté du pays, ont été utilisés en moyenne 25 fois par an.</li> <li>Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996<br/>À l'instar de la croissance de l'emploi et des emplois, la hausse de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 a été, contrairement aux attentes, faible.</li> </ul> | 2<br>5 |
| <b>AUTRES COMMUNIQUÉS</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |        |
| Indice des offres d'emploi, mai 1997                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 10     |
| Enquête sur les entreprises à court terme                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 10     |
| Ajuster les données provinciales, novembre 1996                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 11     |
| Production d'acier, avril 1997                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 11     |
| <b>NOUVELLES PARUTIONS</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |        |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 12     |
|  Statistique Canada                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |        |
|  Canada                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |        |

## Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications et des services de bibliothèque, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10<sup>e</sup> étage, section G, 100 promenade Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à [lstproc@statcan.ca](mailto:lstproc@statcan.ca). Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2007. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.